La Thérapie Familiale est une activité clinique du Centre Hospitalier La Valette.

Le Centre Hospitalier La Valette assure l'organisation et la gestion du réseau sanitaire de service public de psychiatrie de la Creuse.



NOUS CONTACTER

Thérapie Familiale Centre Hospitalier La Valette BP 60104 23320 Saint-Vaury

> Tel: 05.55.51.47.58 Fax: 05.55.51.47.66

Mail: epoeuf@ch-st-vaury.fr Site internet: www.ch-st-vaury.fr



UNITE DE THERAPIE FAMILIALE



Qu'est-ce qu'une thérapie familiale systémique ?

La thérapie familiale systémique est une technique spécifique de psychothérapie, qui a pour but d'aider :

- à évoluer ensemble vers un fonctionnement plus souple,
- au dépassement d'une situation de crise,
- à l'évolution individuelle de chacun des membres,
- à trouver de nouveaux équilibres.

Cette évolution tient compte des évènements et de l'histoire de la vie du groupe. Au cours des séances, le dialogue des membres de la famille entre eux et avec le thérapeute aide à comprendre et résoudre les problèmes et les difficultés.

QUI SONT LES THÉRAPEUTES DU CENTRE HOSPITALIER LA VALETTE ?

L'équipe de thérapie familiale est actuellement composée de médecin, psychologue, art-thérapeute exerçant leur métier au sein de l'hôpital et par ailleurs formés spécifiquement à la thérapie familiale systémique. L'équipe est actuellement composée des professionnels suivants :

- Madame Nathalie BRETON (médecin psychiatre),
- Madame Ludivine CHATENET (Art-thérapeute),
- Monsieur Emmanuel LAPORTE-DAUBE (Psychologue).

DÉROULEMENT D'UNE THÉRAPIE FAMILIALE SYSTÉMIQUE :

Cadre de la thérapie :

La thérapie se déroule dans une salle, séparée en deux espaces par une glace sans tain : le premier espace pour la famille et le/les thérapeute(s) et l'autre espace pour l'équipe de supervision, également composée de thérapeutes. Les séances sont filmées avec l'accord des participants.

L'équipe du CH La Valette travaille par ailleurs en lien avec d'autres équipes de thérapeutes familiaux (Limoges, Châteauroux et Brive).

Personnes concernées :

L'implication de tous les membres de la famille est indispensable.

En fonction de l'évolution des séances, le thérapeute peut travailler avec des sous-groupes familiaux ou convier d'avantage de participants.

Déroulement des séances :

La durée est de 60 minutes. Au bout de 45 minutes, les thérapeutes et superviseurs prennent un temps de réflexion.

Le thérapeute formule ensuite une conclusion de la séance à la famille et propose éventuellement des tâches ou des réflexions à effectuer pour la prochaine rencontre.

Durée du traitement :

Les séances ont généralement lieu tous les mois, mais le nombre de séances de thérapie familiale n'est pas fixé à l'avance.

Dans un souci d'identitovigilance (Art. L 162-21 du Code de la sécurité sociale : « Dans les établissements de santé, il peut être demandé à l'assuré d'attester auprès des services administratifs de son identité, à l'occasion des soins qui lui sont dispensés, par la production d'un titre d'identité comportant sa photographie »), nous remercions tous les participants de se munir de la photocopie de son livret de famille ou de sa carte nationale d'identité.